

---

C.P. 2603, daté le 18 septembre 1917.—O. M. Biggar autorisé à signer les réquisitions pour impressions et papeterie devant servir au Conseil du service militaire.

C.P. 2618, daté le 20 septembre 1917.—Registraire pour le Yukon—John Black.

C.P. 2623, daté le 21 septembre 1917.—Registrars adjoints pour Ontario—W. E. Wismer et le major H. P. Cook.

C.P. 2624, daté le 21 septembre 1917.—Registraire adjoint pour Québec—A. Gobeil.

C.P. 2635, daté le 28 septembre 1917.—Régistraire adjoint pour Québec—F. A. Labelle.

C.P. 2637, daté le 28 septembre 1917.—Pour déclarer les étrangers de nations alliées résidant au Canada obligés au service militaire.

C.P. 2664, daté le 24 septembre 1917.—Registraire adjoint pour Ontario—G. A. Toole.

C.P. 2699, daté le 3 octobre 1917.—Registraire pour la Nouvelle-Ecosse—E. H. Nichols.

C.P. 2725, daté le 3 octobre 1917.—Liste des fonctionnaires autorisés à signer les chèques de lettres de crédit.

C.P. 2781, daté le 4 octobre 1917.—Approbation de la proclamation appelant la première classe au service militaire.

C.P. 2833, daté le 8 octobre 1917.—Comité du service public du Conseil du service national, chargé de s'enquérir des demandes d'exemptions faites par les employés civils.

C.P. 2936, daté le 15 octobre 1917.—Prolongation du délai pour l'appel de la première classe dans le Yukon.

C.P. 2958, daté le 19 octobre 1917.—Règlements sous l'autorité de la Loi du service militaire.

Arrêté en conseil 3007, daté le 20 octobre 1917.—Frais de déplacement des membres de la Commission de sélection.

Arrêté en conseil 3008, daté le 20 octobre 1917.—Frais de subsistance et de déplacement des membres du Conseil du service militaire.

Arrêté en conseil 3025, daté le 20 octobre 1917.—Règlements concernant le rapport au service et les demandes d'exemptions des hommes domiciliés en dehors du Canada.

Arrêté en conseil 3033, daté le 23 octobre 1917.—Convention entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, appelant au service militaire, sous ses propres drapeaux, ses citoyens demeurant dans l'autre pays.

Arrêté en conseil 3036, daté le 23 octobre 1917.—Relativement à l'exemption de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Arrêté en conseil 3093, daté le 2 novembre 1917.—Secrétaire du juge d'appel central—J. L. McDougall—au salaire de \$250 par mois.

Arrêté en conseil 3095, daté le 2 novembre 1917.—Les dépenses de la division du service militaire doivent être soldées à même les crédits de guerre.

Arrêté en conseil 3112, daté le 2 novembre 1917.—Dépenses des juges au sujet des nominations aux tribunaux locaux.

Arrêté en conseil 3118, daté le 7 novembre 1917.—Autres règlements sous l'empire de la Loi du service militaire de 1917.

Arrêté en conseil 3168, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs aux déserteurs et aux absents sans permission, etc.

Arrêté en conseil 3169, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs aux demandes d'exemptions par les personnes qui ne se sont pas conformées à la proclamation faite en vertu de la Loi du service militaire de 1917.

Arrêté en conseil 3230, daté le 19 novembre 1917.—Règlements imposant des pénalités pour la contravention à la loi.

Arrêté en conseil 3231, daté le 19 novembre 1917.—Relativement aux demandes d'exemptions dans les Territoires du Nord-Ouest et dans les régions éloignées.

Arrêté en conseil 3232, daté le 19 novembre 1917.—J. H. Moss autorisé à signer les réquisitions des impressions et de l'imprimerie à l'usage du Conseil du service militaire.